

Un mois de propagande : l'abonnement au "Mouvement" à moitié prix

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 616

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier, à partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) établis par la mesure de l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier, à partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) établis par la mesure de l'année en cours.

L'infériorité des femmes vient de leur habitude de vivre en tutelle. On ne développe que les forces dont on a besoin.

Emile AUGIER.

AVIS IMPORTANT

La Rédaction du « Mouvement Féministe » prie tous ses collaborateurs et correspondants de bien vouloir prendre note que, dès maintenant et jusqu'à nouvel avis, son adresse est

Crêts de Pregny, près Genève et que tout envoi fait à la rue Töpffer subit de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.

La Femme et la Démocratie: session à Berne

Le Groupement suisse « La Femme et la Démocratie » a siégé à Berne les 25 et 26 avril, sous la présidence de Mme Gschwind (Bâle). L'assemblée des déléguées, le samedi soir, a pris connaissance avec grand intérêt de tous les efforts en cours pour créer un esprit de communauté et de confiance, base de toute démocratie vivante. La collaboration avec différentes organisations travaillant dans le même esprit représente pour notre mouvement une force et un encouragement. Une réunion prévue pour le mois de septembre aura pour but de définir quel doit être notre programme d'après-guerre.

La journée du dimanche nous a offert une nourriture intellectuelle sans rationnement aucun! Elle a évoqué les difficultés énormes auxquelles se heurtent et se heurteront toutes les tentatives de réorganisation économique et l'impossibilité de prévoir la marche de la production dans l'après-guerre.

Dans son introduction, la présidente a fait ressortir comment le peuple suisse, grâce à son esprit d'initiative et à son niveau élevé de culture, fera certainement son chemin, mais comment il lui faut retrouver cet esprit de solidarité qui animait notre peuple à l'origine de la Confédération. A notre démocratie politique, doit s'ajouter la démocratie économique, et l'ordre moral tel qu'il s'est enseigné à l'Église et à l'École doit être appliqué également dans le domaine de l'Économie.

Puis ce fut le tour de M. Bernet (Zurich), secrétaire général de la Fédération suisse des Organisations d'employeurs de développer ses vues sur le présent et sur l'avenir. En pleine guerre économique, dit-il, notre pays a besoin des femmes. Elles sont à la brèche à chaque instant et toutes leurs actions, toutes leurs paroles contribuent ou nuisent à notre force de résistance. Voici les principes qui semblent s'imposer à nous: développer avant tout le travail qualifié, afin que l'économie puisse toujours s'adapter rapidement aux besoins de l'heure; créer une coopération étroite de toutes les forces pour arriver à un rendement maximum; accepter toutes les restrictions que nous imposera à nous aussi l'appauvrissement général résultant de la guerre; nous tenir prêts à servir de terrain de rencontre et d'entente entre les différentes forces qui régiront le monde; et enfin créer des relations nouvelles entre le travail et l'entreprise, pour intéresser l'ouvrier à sa branche de production, et l'encourager à son travail par des mesures sociales diverses.

M. Kramer, qui a pris la parole ensuite comme représentant des travailleurs salariés, constate qu'un grand pouvoir économique est centralisé dans certains groupements financiers et que le principe de la propriété régit nos moyens de production. Il voit un danger dans le fait que ceux qui détiennent les finances sont une minorité politique, qui, craignant la masse de ceux qui n'ont rien, risqueraient de combattre pour cette raison le principe de l'égalité politique. Ce qu'il faudrait, au contraire, c'est démocratiser l'économie en mettant certaines branches de production dans les mains de tous: ainsi quelques industries-clés, telles que la production d'électricité, celle des armements, une partie de l'industrie hôtelière devraient devenir propriété des communes, des cantons ou de la Confédération. Les petites entreprises, par contre, et l'artisanat, où le

Un mois de propagande: L'abonnement au « Mouvement » à moitié prix

Dès maintenant, et jusqu'au 15 juin prochain, nous servirons à tout nouvel abonné qui en effectuera le paiement un abonnement au « Mouvement » valable jusqu'au 31 mars 1943, et cela à moitié prix, soit pour 3 fr. au lieu de 6 fr.

...Un cadeau à de nouveaux abonnés? Que non pas, et cela serait injuste à l'égard de tant d'anciens amis qui nous soutiennent de tout leur effort avec une fidélité dont nous sommes profondément reconnaissantes. Mais un geste hardi pour atteindre de nouveaux cercles, pour faire faire connaissance avec notre journal à de nouveaux lecteurs, pour lui gagner de nouvelles sympathies et lui permettre ainsi, et à la fois, de mieux balancer son budget, dont l'équilibre est toujours bien fragile, et de mieux pénétrer dans des milieux bien divers. Pareille propagande faite l'an dernier nous vaut maintenant une proportion de renouvellement d'abonnements à plein tarif qui constitue une expérience suffisamment encourageante pour que nous recommencions à employer le même système cette année.

Car, et il ne faut pas nous lasser de le répéter, plus nombreux seront nos abonnés, plus bas sera le prix de revient du Mouvement, en vertu de la paradoxale arithmétique des imprimeurs qui veut que, plus faible soit le nombre d'exemplaires livrés, plus considérables soient les frais. Plus nous avons d'abonnés et de lecteurs, moins cher nous coûtera notre journal! Et le jour où chaque abonné ancien nous amènerait un abonné nouveau, nous ferions automatiquement de la sorte baisser si considérablement nos dépenses que nous réaliserions même un bénéfice! — C'est sans doute beaucoup, c'est trop demander que d'en arriver là du premier coup! et pourtant si chacun, si chacune, voulait nous aider de cette façon, combien vite s'effaceraient nos soucis financiers!...

Reprenons donc l'essai de l'an dernier, et que, comme l'an dernier, nos abonnés veuillent bien collaborer à cette tâche. Que les uns nous fassent de la propagande auprès de leurs relations et connaissances, leur représentant que payer 3 fr. pour un abonnement de 9 mois de durée, soit 33 centimes par mois, c'est au jour d'aujourd'hui une affaire encore assez avantageuse! Que les autres, ceux qui le peuvent, offrent eux-mêmes un de ces abonnements en cadeau à un membre de leur famille, à une amie, voire même à une institution (restaurant anticoolique, bibliothèque populaire, école, home familial...) Que d'autres encore qui le peuvent également versent simplement cette somme à notre fond de propagande: combien de listes de noms n'avons-nous pas de femmes, travailleuses au maigre budget, petites rentières qui comptent leurs centimes, et pour lesquelles un abonnement ainsi offert est non seulement une aubaine bienvenue, mais une fenêtre ouverte sur un horizon plus large... Et que tous et toutes soient dès aujourd'hui remerciés pour ce geste d'entraide ainsi accompli en faveur de notre journal, qui, depuis trente ans tout à l'heure, a vaillamment doublé le cap de tous les orages, et travaillé sans se lasser à la défense des causes justes.

LA DIRECTION ET L'ADMINISTRATION.

Compte de chèques postaux N° 1. 943. Il est bien entendu que, SEULS, de nouveaux abonnés sont mis au bénéfice de ce prix de propagande.

capital ne joue pas un rôle prépondérant, resteraient indépendantes. L'importation devrait s'organiser sur une base coopérative; quant à la consommation, elle doit également être représentée dans l'ordre d'une économie démocratisée.

M^{lle} Gourd, malheureusement empêchée par sa santé de participer à cette réunion, avait envoyé le texte de son exposé sur *La place de la femme suisse dans une démocratie économique*, dont M^{lle} Karmin donna lecture. Persuadée que le travail de la femme doit avoir sa place dans l'économie de notre pays, aussi bien du fait du concours indispensable qu'elle lui apporte que de celui d'une inévitable évolution sociologique, et revendiquant comme l'application d'un des principes de la démocratie le droit pour tout être humain de participer à la vie économique collective, M^{lle} Gourd ne peut pourtant s'empêcher de signaler avec inquiétude toutes les attaques portées actuellement contre l'activité rémunérée de la femme, et qui ne lui font rien présager de bon à cet égard de l'immédiat après-guerre. Le fait de la démobilisation d'une part et de la crise de chômage qui en résultera, la propagande faite d'autre part avec d'excellentes intentions, mais sans beaucoup de clairvoyance, pour le retour de la femme au foyer, auront certainement une répercussion dangereuse: et la conférencière d'énumérer les moyens d'y parer. Ceci d'abord, en s'opposant à toute réglementation prohibitive imposée en bloc, qui ne peut être qu'injuste comme l'est toujours toute mesure d'exception; ceci ensuite, en réclamant l'affirmation et l'application du principe à *travail égal, salaire égal*, qui basera le choix du travailleur sur sa valeur et non sur son sexe. La rétribution de la ménagère pour son travail domestique, l'accès des femmes aux postes supérieurs, et enfin, *last but not least*, la garantie des droits économiques que constituent ces droits politiques qui manquent encore aux femmes suisses, sont aussi des éléments indispensables pour assurer chez nous la réalisation complète de cette démocratie économique.

Enfin M^{lle} Neuschwander ouvrit la discussion en demandant, elle aussi, que désormais soit assurée à la femme sa place sans

attendre qu'elle soit de nouveau mise de côté après la guerre. Créer des occasions de travail pour les deux sexes, et préparer la jeune fille à un travail professionnel discipliné sont les conditions primordiales pour voir grandir une génération de femmes capables et de mères et d'éducatrices consciencieuses.

Un film montrant les possibilités de collaboration entre paysannes et citadines et deux films de l'armée clôturèrent cette journée riche en leçons et en visions d'un avenir où régnera une plus grande justice sociale.

A. L.

Une interpellation de Miss Rathbone à la Chambre des Communes

Nos lecteurs ont certainement présente à l'esprit l'abominable tragédie du *Struma*, ce bateau qui errait sur la Mer Noire avec environ 800 malheureux passagers, Juifs roumains, auxquels aucun gouvernement n'avait voulu accorder l'autorisation de débarquer. Et le *Struma* étant en fort mauvais état et incapable de naviguer, la première tempête eut raison de lui, et il coula avec ses passagers, dont une dizaine à peine purent être sauvés.

Le Gouvernement palestinien étant un de ceux qui ont nettement refusé le débarquement de ces lamentables passagers, Miss Rathbone, députée indépendante (soit, dans le langage parlementaire anglais, députée des Universités qui ont droit de représentation à la Chambre des Communes) a interpellé le sous-secrétaire d'Etat aux colonies, lui demandant s'il n'était pas possible d'exiger de l'Administration palestinienne qu'elle fasse preuve à l'avenir d'un plus large sentiment d'humanité, des cas semblables ne pouvant malheureusement manquer de se produire. Ces paroles ont été saluées par de vifs applaudissements à la Chambre, et le sous-secrétaire d'Etat a promis d'en tenir compte.

Un petit exemple de ce que peuvent pour les causes d'humanité les femmes qui ont la possibilité de faire entendre leur voix...

Quelques extraits de lettres qui nous parviennent...

...Malgré toutes les difficultés que cela peut présenter, ne manquez pas de continuer à m'envoyer le Mouvement Féministe, le seul lien régulier qui me reste avec cette malheureuse Europe...

Montevideo (Uruguay).

Dr. Paulina LUIST.

...Serait-ce bien difficile ou trop coûteux pour vous de m'envoyer le Mouvement Féministe directement ici en Amérique? et m'autorisez-vous à en utiliser les nouvelles et les articles qui sont d'intérêt immédiat pour nos membres ici?

New-York.

G. BAER, vice-présidente de la Ligue Internationale des Femmes.

...A propos de la lutte pour la démocratie, j'aimerais recevoir régulièrement le Mouvement Féministe. Pouvez-vous m'en faire assurer le service?...

New-York.

Marie GINSBERG.

...Votre journal me parvient régulièrement et je le lis avec grand intérêt.

Sofia.

Mme D. I.

La réélection d'une femme juge d'enfants

Pour la troisième fois, lors des élections judiciaires qui viennent d'avoir lieu à Genève, M^{lle} Blanche Richard a été réélue aux fonctions de juge assesseur pédagogue de la Chambre pénale de l'Enfance, poste qu'elle occupe depuis 1935 avec un dévouement et une conscience admirables. Il est, croyons-nous, peu de mineurs délinquants qui soient suivis avec autant de compréhension et de sollicitude que ceux dont s'occupe M^{lle} Richard: aussi notre journal, dont elle est une fidèle abonée, se fait-il l'interprète de ses nombreux amis pour lui dire ici ses plus chaudes félicitations pour le succès de cette réélection.

L'emploi de la main-d'œuvre féminine en Allemagne

La *Revue Internationale du Travail* — qui paraît maintenant à Montréal, depuis que le B.I.T. a émigré au Canada, mais que l'on peut aussi se procurer à son siège de Genève — publie dans son numéro de décembre 1941, qui nous est parvenu avec un peu de retard, une étude extrêmement intéressante par son objectivité et sa documentation sur l'emploi fait par le III^{ème} Reich de la main-d'œuvre féminine. La place nous manque malheureusement pour analyser dans le détail ces cinquante pages si riches en chiffres et en précisions, mais nous voudrions cependant en dégager quelques aperçus d'ordre général, ceux-ci constituant toujours d'utiles arguments dans la lutte qu'il nous faut mener sans cesse en faveur du droit au travail de la femme.

En effet, l'on distingue deux périodes bien distinctes à cet égard dans la politique nationale-socialiste: la première, qui va de l'avènement du régime jusqu'en 1936, se caractérise par une action vigoureuse pour réduire le chômage. C'est par conséquent celle durant laquelle les possibilités de travail des femmes ont été restreintes, et par conséquent aussi celle que citent toujours tous nos détracteurs helvétiques du travail féminin, sans prendre la peine de s'informer si les circonstances n'ont pas changé outre-Rhin! Et même cependant, et à l'étudier de près, l'on doit constater que, si des mesures restrictives furent prises (exclusion des femmes des services publics, contingentement des admissions d'étudiantes dans les universités, suppression dans certains cas des possibilités de travail des femmes mariées, etc., etc.) l'on chercha d'autre part à diriger les forces féminines vers d'autres emplois: le service domestique d'abord (naturellement!), l'agriculture, l'hôtellerie, les métiers de la couture et de la mode, la photographie... Ce ne fut donc point comme chez nous la simple in-